

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Bullion



Dossier approuvé

Pièce n°4.4 : Longchêne 1/2000^{ème}

Vu pour être annexé à la délibération

Le :

Le Maire :

Légende

- Limite communale
- Zone Ua : Secteur d'habitation à forte densité et à caractère patrimonial important
- Zone Ud : Hôpital de Pédiatrie et de Rééducation (HPR)
- Zone Uh : Secteur d'habitation situé à la périphérie des secteurs Ua
- Zone A : Zone agricole
- Zone Ap : Zone agricole protégée
- Zone N : Zone naturelle
- Zone Nr : Centre de séminaire, hôtellerie, restauration, basé à Ronqueux
- Elementes identifiés au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme
- Elementes identifiés au titre de l'article L151-11 2 du Code de l'urbanisme
- Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme
- Elementes identifiés au titre de l'article L151-15 du Code de l'urbanisme (Secteur de mixité social)
- Elementes identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme (bâti à protéger)
- Elementes identifiés au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme (Secteur à protéger)
- Bande de protection de la lisière du massif boisé de plus de 100 hectares
- Périmètre des Orientations d'aménagement et de programmation
- Site urbain constitué
- Zones humides
- Cône de vue
- Site archéologique

